Carte écoforestière 12F04SO (12F04-200-0101) L'ÎLE-D'ANTICOSTI 49°4'0"— Golfe du Saint-Laurent Golfe du Saint-Laurent 49°2'0"— TNO AQUATIQUE 49°0'0"-DE LA MRC DE MINGANIE -61°58'0" -61°56'0" -61°54'0" -61°52'0" -61°50'0" -61°46'0" 272000 m 274000 m 276000 m 282000 m 12F04SO (12F04-200-0101) Sources Courbe de niveau Voies de communication et ponts Obstacles et infrastructures Peuplement écoforestier Métadonnées SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000 Assise cartographique (données topographiques) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 14/04/2005 Classe 1, HN - Hors norme ■ ○ ○ Bâtiment, silo, réservoir Surface de référence géodésique Ellipsoïde GRS 80 Courbe de niveau maîtresse Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 08/06/2021 Système de référence géodésique NAD 83 (SCRS) Hydrographie surfacique Chute, rapide, écueil Courbe de niveau intermédiaire Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) Peuplement improductif Informations forestières Projection cartographique Classe 3 Centre de ski alpin Numéro d'inventaire écoforestier 4e programme < < Esker ======= Classe 4 Peuplement non forestier Année des photos pour la production de la carte 2009 (Superficie de recouvrement principale) Origine des altitudes CGVD 28 (Niveau moyen des mers) NC - Non classé. ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4 Hydrobase Morcellement Équidistance des courbes de niveau 10 mètres Juin 2021 Date de mise à jour provinciale Superficie minimale d'appellation des peuplements 4 hectares

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
EN60SB30ML10	Essence 4e-5e AIPF	X			
75%	Densité du couvert forestier (%)*	x	X		
12	Hauteur (mètre près)	X	Х		
СТ	Intervention d'origine	x	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	x	X		
EPC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
0	Classe de pente	X	х	X	
NF	Code de terrain 4e-5e AIPF	X		X	x

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

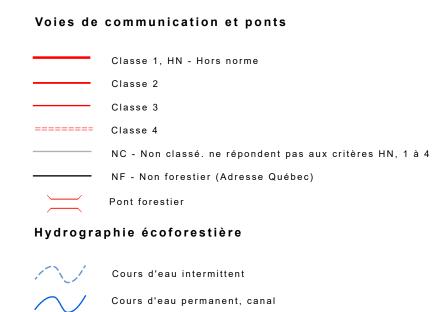
CODE	RÉSINEUSES	CODE	FEUILLUES	CODE	FEUILLUES
EB	Épinette blanche	BG	Bouleau gris	FO	Frêne noir
EN	Épinette noire	BJ	Bouleau jaune	FP	Frêne rouge
EU	Épinette rouge	BP	Bouleau à papier (blanc)	FR	Frênes
EV	Épinette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Feuillus tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Caryer cordiforme	FX	Feuillus indéterminés
MH	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Feuillus reboisés indéterminé
MJ	Mélèze japonais	CH	Chênes	HG	Hêtre à grandes feuilles
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne bicolore	NC	Noyer cendré
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	NN	Noyer noir
PC	Pin rigide (des corbeaux)	CR	Chêne rouge	OA	Orme d'Amérique
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Ormes
PI	Pin naturel	EA	Érable argenté	OV	Ostryer de Virginie
PR	Pin rouge	EI	Érable noir	PA	Peuplier baumier
PS	Pin sylvestre	EO	Érable rouge	PE	Peuplier naturel
PU	Pruche du Canada (de l'Est)	ER	Érables	PH	Peuplier hybride
RX	Résineux indéterminés	ES	Érable à sucre	PL	Peuplier deltoïde
RZ	Résineux reboisés indéterminés	FA	Frêne blanc (d'Amérique)	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	FH	Feuillus sur stations humides	TA	Tilleul d'Amérique
SE	Sapin Baumier et épinette blanche	FI	Feuillus intolérants à l'ombre		
TO	Thuya occidental	FN	Feuillus non commerciaux		

			CLASSES	D'ÂGE				
PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus	
PEUPLEMETS INÉQUIENNES		Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)			
		(struct	Éta ure verticale d	gement les tiges de 7	m et plus)			
Étage	Inférieur (INF) Supérieur (SUP)							
Monoétagé (MO) ex : 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%					5%		
Bi-étagé (BI) ex : 10-50		Couvertu	ire > 25%	et	Cou	verture > 25%		
Multiétagé (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).			rie				

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	Brûlis total	CA	Coupe d'assainissement
CHT	Chablis total	CB	Coupe par bandes
DT	Dépérissement total	CAM	
ES	Épidémie grave	CD	Coupe en damier
VER	Verglas grave	CDL	Coupe à diamètre limite
	roigido gravo	CEA	Coupe de préjardinage
		CIP	Coupe progressive irrégulière
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
000		CJG	Coupe de jardinage par pied d'arbre
BRD	Brûlage dirigé		ou groupe d'arbres
CBA	Coupe par bandes	CJP	Coupe de jardinage avec régénération
CBT	Coupe par bandes finale	001	par parquets
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJT	Coupe de jardinage par trouées
CEF	Coupe d'ensemencement finale	CON	
CIF	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe partielle
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPH	Coupe avec protection de la haute	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillu)
	régénération et des sols	CPI	Coupe progressive d'ensementement (ledilid) Coupe progressive irrégulière
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangé)
CPT	Coupe avec protection des petites	CPS	Coupe progressive d'ensemencement (meiange)
	tiges marchandes et des sols	CTR	Coupe par trouées
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	DEG	
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts	DEG	Dégagement de la régénération naturelle
CRS	Coupe avec réserve de semencier	DI D	ou de plantation
CS	Coupe de succession	DLD	Coupe à diamètre limite et dégagement
CT	Coupe totale		des arbres d'avenir
DT	Ensemencement	DP	Dépérissement partiel
ENS	Ensemencement avec mini-serres	DRC	Dégagement chimique de la régénération naturelle
ETR	Élimination des tiges résiduelles	DRM	Dégagement mécanique de la régénération naturelle
FR	Friche	EC	Éclaircie commerciale
P	Plantation	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
PLB	Plantation de boutures	ECL	Récolte dans les lisières boisées
PLN	Plantation à racines nues	ENP	Ensemencement partiel
PLR	Plantation avec semis en récipients	ENR	Enrichissement
PRR	Regarni de régénération pour constituer	EPC	Éclaircie précommerciale
	l'équivalent d'une plantation	ESI	Éclaircie sélective individuelle
REA	Régénération d'aire d'ébranchage	PCP	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée	PSP	Récupération partielle en vertu d'un plan spécial
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial		d'aménagement
	d'aménagement	PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
		RBP	Coupe de récupération partielle dans un brulis
		RBV	Récolte dans les bandes vertes
	PERTURBATIONS MOYENNES	RR	Regarni de régénération
		RRB	Regarni bouture
BRP	Brûlis partiel	RRG	Regarni de régénération aucune régénération visible
CHP	Chablis partiel		sur la photo aérienne
DP	Dépérissement partiel	RRN	Regarni racines nues
EL	Épidémie légère	RRP	Regarni de régénération pour l'équivalent de plantation
VEP	Verglas partiel	RRR	Regarni récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE			
CODE		CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide	Α	Nulle	0% à 3%	
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec	В	Faible	4% à 8%	
AL	Aulnaie	С	Douce	9% à 15%	
		D	Modérée	16% à 30%	
		E	Forte	31% à 40%	
		F	Excessive	41% et plus	
		S	Sommet	Entouré de 41% et plus	

ODE	NON FORESTIER	CODE	NON FORESTIER
	Terrain agricole	GR	Gravière
EΡ	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus	INO	Site inondé, site exondé
	d'un an	LTE	Ligne de transport d'énergie
F	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)	NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
FO	Camp forestier	RO	Route et autoroute (emprise)



Hydrographie

Mine à ciel ouvert

▲ Terrain de camping

Barrage, barrage de castor

Ligne de transport d'énergie

Tour de télécommunication, tour

Pylône

----- Morcellement foncier Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador

(cette frontière n'est pas définitive)

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Déclinaison magnétique au centre 21° 03' OUEST de la feuille en 2006 Coordonnées géographiques au centre de la feuille 61°52'31"O 49°3'45"N Longitude d'origine (méridien central) 61° 30' ouest Latitude d'origine (équateur) Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre Facteur d'échelle

0.9999

Réalisation Production: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Direction des inventaires forestiers 5700, 4e Avenue Ouest, porte A108 Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion: Directions des inventaires forestiers **AVERTISSEMENT** Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec